

Module 7 Mini-Quiz

1. Selon les Règles de Beijing sur l'administration de la justice pour mineurs, lorsqu'un enfant est arrêté, ses parents doivent être informés :
 1. Dans les 24 heures.
 2. Aussitôt que possible.
 3. Cela dépend de la législation nationale.
 4. Ils n'ont pas besoin d'être informés.
2. Selon les Règles de Tokyo sur les mesures non-privatives de liberté, la détention provisoire d'un enfant dans une procédure pénale devrait être utilisée :
 - a) Quand l'enfant refuse de coopérer avec la police
 - b) Si cela aide l'enquête
 - c) Seulement en tant que moyen de dernier recours et dans la durée la plus courte possible
 - d) Si l'enfant a commis un deuxième crime
3. Quelle méthode énumérée ci-dessous ne représente pas une mesure de déjudiciarisation ?
 - a) Donner un avertissement verbal à l'enfant.
 - b) Imposer une amende à l'enfant ou aux parents de l'enfant.
 - c) Détenir l'enfant pendant 24 heures avant de le relâcher
4. Parmi les phrases suivantes, quelle est celle qui est incorrecte ? Selon les normes internationales de justice pour mineurs,
 - a) Les garçons devraient être détenus séparément des adultes ainsi que les garçons séparément des filles.
 - b) La détention d'enfants ne devrait être utilisée qu'en dernier recours.
 - c) Permettre à un enfant de rester libre jusqu'à ce qu'un verdict soit prononcé ce qui est une alternative possible à la garde à vue.
 - d) La détention préventive est une bonne pratique qui devrait être encouragée dans les stratégies de prévention.